

Comité Technique d'Etablissement Public (CTEP) de l'UTLN

Extrait du Procès-verbal du Comité Technique d'Etablissement Public (CTEP) de l'UTLN

Séance du mardi 4 mars 2014 à 14h00

Question n° 9

**faisant suite à une absence de quorum lors de la séance du 17 février 2014
(refus de siéger de l'ensemble des représentants du personnel)**

Le Comité Technique d'Etablissement Public de l'Université de Toulon s'est réuni sous la présidence de **monsieur Marc Saillard**, Président de l'Université, le **mardi 4 mars 2014 à 14h00** dans la salle des commissions de l'IUT afin d'évoquer les questions suivantes :

n°	Libellé de la question
	<u>Procès-verbaux:</u>
1	1.1 Avis sur le procès-verbal du CTEP du 6 décembre 2013. 1.2 Avis sur le procès-verbal du CTEP du 16 janvier 2014.
2	<u>Relevé des suites :</u> Examen des suites données aux avis du CTEP séance du 6 décembre 2013.
	<u>Personnels contractuels :</u>
3	3.1 Avis sur les mesures relatives aux personnels contractuels. 3.2 Information sur la création de la commission consultative des agents non titulaires.
	<u>Organisation des services :</u>
4	Avis sur le calendrier d'ouverture, d'ouverture partielle et de fermeture de l'UTLN au titre de l'année universitaire 2014-2015.
5	<u>Congés des personnels Biatss :</u> Avis sur la méthode de calcul permettant de déterminer les droits à congés des personnels Biatss.
6	<u>Campagne d'emplois additionnelle :</u> Avis sur la création d'un emploi de technicien de la BAP G pour le pôle centre ville.
	<u>Téléphonie :</u>
7	7.1 Avis sur la déclaration de traitement (CIL) des données à caractère personnel dans le cadre de l'utilisation professionnelle de la téléphonie. 7.2 Avis sur la charte d'utilisation des téléphones mobiles de l'université.
8	<u>Formation des personnels :</u> Information sur le bilan de l'exécution du plan de formation au titre de l'année 2013.
9	<u>Bilan social :</u> Avis sur le bilan social réalisé au titre de l'année 2012.
10	Questions diverses

Etaient Présents :

Membres de l'administration :

Marc SAILLARD	Président de l'université de Toulon
André TERRYN	Directeur des Ressources Humaines

Pour assister le président au vu de l'ordre du jour :

Marie-Laure GOULVEN

Directrice des Ressources Humaines adjointe

En qualité d'experts invités :

Morgan NICAISE

Correspondant Informatique et Libertés (point n° 7)

Xavier MAILHOS

Directeur de la DSIUN (point n° 7.2)

Les Membres représentant le personnel :

Nom des organisations syndicales	Représentants titulaires	Représentants suppléants
UNSA	François FORNIELES	Christine PANTANO siège en remplacement du titulaire démissionnaire V. FUMAROLI
UNSA	Adoracion DI-SANTI	
Intersyndicale (CGT, FSU, Solidaires)	Sylvie FAURE-APICELLA	Catherine LE POUPON siège en remplacement du titulaire empêché Annie-Claude PIGNOL.
Intersyndicale (CGT, FSU, Solidaires)	Christian MARTINO	
Intersyndicale (CGT, FSU, Solidaires)	Gilles SUCHEY	

Etaient absents :

Représentants du personnel :

UNSA	Démission	Représentant titulaire
UNSA	Démission	Représentant suppléant
UNSA	Démission	Représentant suppléant
Intersyndicale (CGT, FSU, Solidaires)	Damien SOUS	Représentant titulaire
Intersyndicale (CGT, FSU, Solidaires)	Annie-Claude PIGNOL	Représentant titulaire
Intersyndicale (CGT, FSU, Solidaires)	Odile BARBERO	Représentant suppléant
Intersyndicale (CGT, FSU, Solidaires)	Christiane CANCELLIERI	Représentant suppléant
Intersyndicale (CGT, FSU, Solidaires)	Christian NGUYEN	Représentant suppléant
Intersyndicale (CGT, FSU, Solidaires)	Michèle PINSON	Représentant suppléant

Pour assister le président au vu de l'ordre du jour :

Valérie UTEZA

Chef du service de Gestion des Ressources Humaines

En qualité d'expert :

Régis CAPOBIANCO

Directeur de la DPST (point n° 6)

*Cette séance fait suite à une absence de quorum suite au refus de siéger des représentants du personnel lors de **la séance du 17 février 2014 (séance de 14h00).***

Monsieur le Président annonce que le Directeur des Ressources Humaines siège en remplacement du Directeur Général des Services absent. Le quorum étant atteint, **monsieur le Président** ouvre la séance et communique la liste des participants dont ceux avec voix délibérative. **Monsieur le Directeur des Ressources Humaines** est désigné secrétaire de séance et **madame Faure-Apicella** représentant l'intersyndicale (CGT, FSU, Solidaires), secrétaire de séance adjoint.

Question n° 9 Bilan social :

Avis sur le bilan social réalisé au titre de l'année 2012

Les votes sont ainsi répartis :

Représentants du personnel :

UNSA : <i>(3 sièges titulaires)</i>	
3 votants	
Contre	0
Abstention	0
Pour	3

L'intersyndicale (CGT, FSU, Solidaires) : <i>(5 sièges titulaires)</i>	
3 votants	
Contre	0
Abstention	0
Pour	3

Résultats des votes : <i>(le CTEP émet ses avis à la majorité des présents ayant voix délibérative)</i>	
Présents (avec voix délibérative)	6
Contre	0
Abstention	0
Pour	6

➤ Le CTEP émet un avis favorable à l'unanimité des membres présents sur le bilan social réalisé au titre de l'année 2012.

La séance est levée à 17h50

Monsieur Marc SAILLARD
Président de l'Université de Toulon



Extrait du procès-verbal du CTEP du 4 mars 2014 approuvé à l'unanimité lors de la séance du CTEP du 16 mai 2014.